

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 18 décembre 2023

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 12, 13, 14 et 15 décembre 2023

**2023 DU 161** Dénomination placette Hervé Benessiano (17e).

**Mme Laurence PATRICE, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2023, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " placette Hervé Benessiano " à une emprise à Paris ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 17<sup>ème</sup> arrondissement en date du 27 novembre 2023 ;

Vu l'avis du Maire du 17<sup>ème</sup> arrondissement en date du 27 novembre 2023 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE, au nom de la 2<sup>ème</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination " placette Hervé Benessiano " est attribuée à l'emprise, propriété communale, située rue Biot du côté pair, à l'angle de la rue des Dames à Paris (17<sup>ème</sup>).

Article 2 : Il est dérogé à la délibération du Conseil Municipal en date du 23 décembre 1932, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938, portant nouvelle réglementation relative à la dénomination des voies de Paris.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**